



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 6 mai 2021 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe Cauzard, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, présente.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, excusée.
- Sylvette GAUTHIER, présente.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Mélissa MONMAURT, présente.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, excusé.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.
Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

- Crédit Immobilier pour le financement RPI

3 propositions sont proposées en séance :

- Banque Populaire
- Crédit mutuel
- Crédit agricole

Après délibération, les membres du conseil choisissent avec 1 abstention et 11 voix pour la proposition du Crédit Mutuel.

- Loyers impayés sur propriété immobilière du Miroir

Une locataire ne paie pas son loyer depuis plusieurs mois. Il est proposé de lancer une procédure d'expulsion.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité le lancement de la procédure d'expulsion de ce locataire.

- Délibération SYDESL (Syndicat Départementale d'Énergie de Saône-et-Loire)

Il est prévu une rénovation complète de l'éclairage public afin de passer en éclairage LED.

Après délibération, les membres du conseil autorisent à l'unanimité le maire à demander les subventions auprès du SYDESL.

Par rapport au budget 2021, il restera des crédits pour mettre en place de nouveaux éclairages au niveau des abris bus actuels. D'autres types de solution sont à développer pour la sécurisation des enfants au niveau des arrêts de bus autre que l'éclairage (signalisations, création d'abris bus).
Des économies d'énergie importantes seront réalisées après l'exécution des travaux.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 6 mai 2021

- Délibération APD extension du groupe scolaire
Présentation du projet définitif à la suite de la dernière réunion avec l'architecte. Les plans sont présentés en séance.
Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le projet définitif proposé.

- Délibération sur la Maîtrise d'ouvrage
Il est proposé un avenant de marché sur la maîtrise d'ouvrage.
Après délibération, le conseil municipal accepte l'avenant du marché avec 1 abstention et 11 voix pour.

- Point sur employé temporaire
L'employée embauchée durant les vacances de Pâques a donné entière satisfaction.
Il est à l'étude les différentes aides possibles pour l'embauche d'un employé supplémentaire lors des vacances d'été.

- Délibération sur le choix de la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble salle polyvalente
12 candidats se sont positionnés ; 3 d'autres eux ont été choisis en marché restreint.
Après consultation de ces derniers, l'architecte Sandrine CARTELIER est proposée pour la rénovation de la salle polyvalente et de la mairie.
Après délibération, les membre du conseil approuvent à l'unanimité le choix de la maitrise d'ouvrage.

- Informations
 - Rappel : la journée du fleurissement a lieu le 22 mai 2021 et la journée citoyenne le 29 mai.
 - Le projet de recherche historique sur le village est lancé. Il est demandé aux membres du conseil de diffuser l'information.
 - L'ensemble du conseil remercie les entreprises de la commune qui ont participé à l'achat de gilets fluorescents (menuiserie GONNOD, salon de coiffure PAUS' COLOREE, station TOTAL, menuiseries BERTHAUD, INTEX, SARL EMDE).
 - Visite de la commune le mardi 4 mai 2021 du « label villages fleuris ».
 - PLU : l'enquête est en cours d'instruction.
 - Élections régionales et départementales **20 et 27 juin. Le bureau de vote sera déplacé à la salle polyvalente.**
 - L'Ombelle : renouvellement du bail commercial
 - Suite au projet d'extension INTEX-REFLEX qui devrait pérenniser sur le secteur une cinquantaine d'emplois permanent et des nombreux emplois temporaires, il est demandé à la commune d'autoriser ladite société REFEX-INTEX a pouvoir acquérir des surfaces occupées actuellement par la route de la Chagne. Le Prochain Conseil devra entériner par délibération son accord de principe, lequel engendra une enquête d'utilité publique qui permettra de statuer définitivement sur cette demande.
 - Prochaine réunion de conseil : vendredi 28 mai à 20h30.

Clôture de la séance à 22h05 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Le Maire